

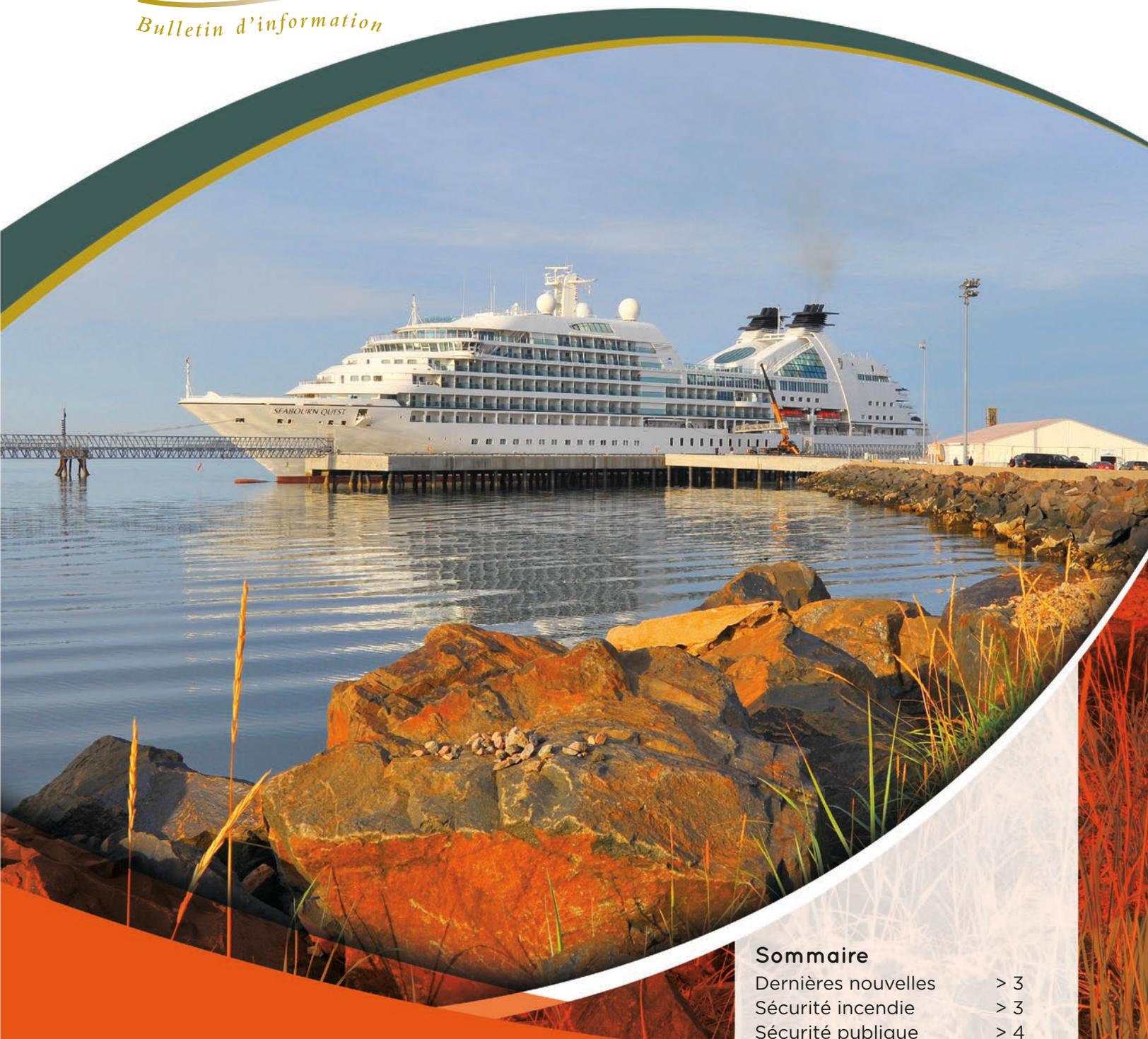
L'actualité municipale

Bulletin d'information

Octobre 2019
Volume 13, numéro 4



VILLE DE
SEPT-ÎLES



Sommaire

Dernières nouvelles	> 3
Sécurité incendie	> 3
Sécurité publique	> 4
Urbanisme	> 4
Parcs et espaces verts	> 5
Zone culture	> 5
Environnement	> 6
Place aux aînés	> 6
Loisirs	> 7
Bibliothèque	> 7-8



Suivez-nous   



Bonjour,

J'espère que l'été vous a permis, tout comme moi, de faire le plein d'énergie, puisque l'automne s'annonce riche en défis! Si on peut se réjouir d'une certaine relance de l'exploitation des ressources naturelles dans le nord et des occasions d'affaires qui y sont liées, il serait hasardeux de se contenter de cette effervescence périodique en présumant que cette fois, c'est la bonne. Nous devons continuer de travailler à mettre en place toutes les conditions qui font de notre ville un milieu de vie enviable et attractif.

Pour renverser de façon durable la tendance démographique des dernières années, il faut commencer par ne pas tomber dans le piège du navettage (« fly-in fly-out »). En effet, plus le nombre de travailleurs non résidents du territoire augmente, plus la pression est forte sur les employeurs pour offrir ces horaires de travail dévastateurs pour nos collectivités!

La solution passe aussi par la diplomation locale. Il est reconnu que l'endroit où l'on obtient un diplôme a un impact direct sur le lieu où l'on s'établit. Il faut donc s'assurer que la région puisse offrir des formations particulières, voire exclusives, attirant ainsi des étudiants de partout au Québec et même d'ailleurs.

La diplomation des Autochtones ne doit pas non plus être négligée : elle constitue un atout pour répondre aux besoins de main-d'œuvre tout en contribuant à réduire les impacts sociaux liés au chômage et à la sous-scolarisation. L'éducation est la clé de l'amélioration des conditions de vie. C'est pourquoi le projet de résidence autochtone pour le retour aux études de jeunes parents tient à cœur au conseil municipal, puisqu'il représente pour tous, l'espoir de jours meilleurs.

Au plaisir!


Le Maire
Réjean Porlier

Votre
conseil MUNICIPAL


Gervais Gagné
Conseiller municipal
de Sainte-Marguerite


Guylaine Lejeune
Conseillère municipale
de Ferland


Jean Masse
Conseiller municipal
de l'Anse


Denis Miousse
Conseiller municipal
de Marie-Immaculée


Marie-Claude Quesy-Légaré
Conseillère municipale
du Vieux-Quai


Élisabeth Chevalier
Conseillère municipale
de Mgr-Blanche


Charlotte Audet
Conseillère municipale
de Jacques-Cartier


Michel Bellavance
Conseiller municipal
de Sainte-Famille


Dominic Elsliger-Ouellet
Conseiller municipal
Moisie - Les Plages

Pour rejoindre votre conseiller :

Par téléphone au 418 964-3211

Par courriel à
mairie@ville.sept-iles.qc.ca

Hôtel de ville

546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4
Téléphone : 418 962-2525
Télécopieur : 418 964-3213

www.ville.sept-iles.qc.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Assemblées publiques
du CONSEIL MUNICIPAL

Les citoyens sont invités à assister aux séances publiques du conseil municipal **chaque 2^e et 4^e lundi du mois, à 19 h**, à la salle de conseil de l'hôtel de ville.

Les séances du conseil sont diffusées sur les ondes de :

- **NousTV** (COGECO - câble 5/HD 555) : En direct et en rediffusion à différentes heures, pendant les neuf jours suivant la séance.
- **Télé OPTIK** (TELUS - HD 511) : En direct lorsque la grille horaire le permet, ou en différé le lendemain de la séance, à 19 h.
- **Site Internet de la Ville de Sept-Îles** : Les séances sont mises en ligne dans les 48 heures suivant la séance.
- **Nouveau! En Facebook live**, sur la page NousTV Côte-Nord

Prochaines séances publiques :
15 (mardi) et 28 octobre | 11 et 25 novembre

*L'actualité
municipale*

est un périodique publié cinq fois par année par le Service des communications et distribué gratuitement dans tous les foyers de Sept-Îles.

Coordination

Amélie Robillard

Distribution

Postes Canada

Collaboration

Personnel des services municipaux et des corporations municipales

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Réalisation graphique et impression

Coralis Communication Visuelle et Imprimerie B&E

Tirage

13 400

Pour toute suggestion ou commentaire concernant *L'actualité municipale*, écrivez-nous à communications@ville.sept-iles.qc.ca

Le conseil municipal en Facebook live!

Depuis le 9 septembre dernier, les séances du conseil municipal sont aussi diffusées en Facebook live. Les séances peuvent être visionnées sur la page Facebook NousTV Côte-Nord, la télévision locale de Cogeco. Par cette initiative, les élus souhaitent rejoindre un plus large public.

Il va sans dire que le public est invité à commenter dans le respect les interventions qui ont cours lors des séances, et ce, tant envers les représentants de la Ville que les intervenants du public. À noter que NousTV Côte-Nord ne répondra pas aux questions formulées par le public. Celles-ci devront continuer d'être adressées à la Ville de Sept-Îles.

De précieux appuis au projet de complexe multisport!

Plusieurs organismes et regroupements sportifs ou de loisirs nous ont fait parvenir des lettres en appui au projet de complexe multisport. De plus, des centaines de personnes ont signé une pétition appuyant les démarches entreprises par la Ville de Sept-Îles pour obtenir du financement public et privé pour sa réalisation.



Nous poursuivons le démarchage et la planification du projet afin que les instances politiques fédérales et provinciales comprennent l'importance du complexe multisport pour notre milieu et décident de le soutenir financièrement.

Merci de votre précieux support!

Infos sur le projet : ville.sept-iles.qc.ca/multisport

Toute une semaine... sans sacs!

Du 19 au 27 octobre, pour souligner la Semaine québécoise de réduction des déchets, plusieurs commerces s'afficheront « sans sac ». Pensez à apporter vos sacs réutilisables! Vous n'en avez pas sous la main? Des jeunes des programmes sportifs des écoles Jean-du-Nord et Manikoutai seront sur place pour vous offrir un sac réutilisable pour la modique somme de 2 \$. Une initiative du Club Richelieu Sept-Îles.

Parmi les commerces participants : Super C, Provigo, IGA Marché Labrie et Landry, ainsi que plusieurs dépanneurs.



Divulcation d'un transfert d'immeuble non inscrit au registre foncier Avis important aux nouveaux acquéreurs d'une maison mobile, d'un camp ou d'un chalet

Si vous avez récemment fait l'acquisition d'un immeuble non inscrit au registre foncier du Québec, vous devez produire un avis de divulgation afin d'en déclarer le transfert de propriété, et ce, en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières* (chapitre D-15.1).

Les maisons mobiles situées dans le secteur du parc Ferland font notamment partie de cette catégorie d'immeubles, ainsi que les bâtiments (ex. camp ou chalet) situés sur un terrain faisant l'objet d'un bail de location auprès du ministère des Ressources naturelles.

À noter que cet avis doit être déposé dans les 90 jours suivant la date du transfert de propriété faute de quoi, un avis de cotisation représentant 150 % du droit de mutation pourrait vous être émis par Revenu Québec.

Les propriétaires concernés sont invités à se présenter au comptoir de la taxation situé à l'hôtel de ville (546, av. De Quen) afin de mettre à jour leur dossier et, s'il y a lieu, de remplir le formulaire de divulgation prévu à cet effet.

Pour plus d'information :

Tél. : **418 964-3215**, poste 2031

Courriel : taxes@ville.sept-iles.qc.ca

»»» Sécurité INCENDIE

« Le premier responsable, c'est toi! »

La **Semaine de la prévention des incendies** se déroule partout au Québec, du 6 au 12 octobre, sous le thème « Le premier responsable, c'est toi! ». Tout au long de la semaine, des activités seront organisées pour promouvoir les comportements sécuritaires à adopter au quotidien afin de prévenir les incendies.

Scout tombe pile!

Fidèles à leur engagement, les Scouts de Sept-Îles vous visiteront le dimanche 13 octobre pour vendre, au coût de 3 \$, des piles pour vos avertisseurs de fumée. Vous pourrez aussi en profiter pour leur remettre vos piles usagées.

Le Service de la sécurité incendie en profite pour vous rappeler l'obligation d'avoir dans votre résidence un avertisseur de fumée par étage, et de vous assurer de son bon fonctionnement en tout temps, ce qui inclut le remplacement des piles deux fois par année.



Zones scolaires : Obligations des automobilistes

Autour d'une école, c'est plein de vie et d'enfants. Ces derniers ont du mal à évaluer les distances et la vitesse des véhicules, ainsi qu'à déterminer la provenance des bruits. C'est pourquoi vous devez prendre l'habitude de ralentir et d'anticiper leur présence, surtout près des passages pour piétons, aux intersections et sur le bord de la route.

- À l'approche d'une zone scolaire, ralentissez. Lorsque vous entrez dans une zone scolaire, respectez la limite de vitesse indiquée (30 km/h);
- À un passage pour écoliers : Priorité aux piétons! Vous **devez** céder le passage à tout piéton qui traverse ou qui indique clairement son intention de traverser.

Autobus scolaires

La règle est simple : Si vous suivez un autobus scolaire ou si vous êtes sur le point d'en croiser un, soyez prêt à vous arrêter! Lorsque les feux rouges clignotent et que le panneau d'arrêt est activé, arrêtez-vous complètement, à plus de 5 m de l'autobus. Vous pouvez repartir dès que les feux rouges clignotants sont éteints et que le panneau d'arrêt est replié. Assurez-vous qu'il n'y a plus d'enfants et que la voie est libre.

La sanction pour avoir dépassé ou croisé un autobus scolaire dont les feux rouges clignotent est une amende de 200 \$ à 300 \$ et 9 points d'inaptitude.

Les enfants vous remercient de votre prudence!

Source : www.saaq.gouv.qc.ca

Société de l'assurance
automobile

Québec 

Saison de la chasse : Réglementation en vigueur

La Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de sécurité pour garantir à tous une saison de chasse sans incident.

Réglementation en vigueur pour assurer la sécurité de mes armes :

- Pour posséder ou acquérir légalement une arme à feu, quelle qu'en soit la catégorie, les citoyens doivent être titulaires d'un permis d'armes à feu valide.
- Les armes à feu de toutes catégories doivent toujours être entreposées selon les règlements en vigueur (non-chargée, verrouillée ou rendue inopérante, etc.).
- Les armes à feu de toutes catégories doivent être transportées selon les critères du permis ou de l'autorisation de transport (selon sa durée de validité, entre les lieux autorisés et pour des raisons autorisées).
- Les armes à feu sans restriction, soit la plupart des armes d'épaule qui regroupent généralement les carabines et les fusils de chasse, doivent être immatriculées auprès du Service d'immatriculation des armes à feu du Québec.
- Les armes à feu à autorisation restreinte et prohibée doivent être enregistrées auprès du Directeur de l'enregistrement du Programme canadien des armes à feu de la Gendarmerie royale du Canada.

Pour plus d'information au sujet de la réglementation, veuillez consulter la section Programme canadien des armes à feu sur le site Internet de la Gendarmerie royale du Canada.

Pour plus d'informations, consultez la section armes à feu sur le site Internet de la Sûreté du Québec ou communiquer avec le Bureau du contrôleur des armes à feu au 1 800 731-4000.

La ligne de préoccupation **J'ai un doute, j'appelle! (1 800 731-4000 option 1-2)** est mise à la disposition des citoyens qui ont des inquiétudes concernant un membre de leur entourage pouvant représenter un risque pour leur sécurité ou celle d'autrui. Cette ligne confidentielle est destinée principalement à l'entourage de personnes possédant ou comptant acquérir une arme à feu. Chaque signalement reçu fera l'objet d'une analyse.



Bonne saison de chasse!

||| URBANISME

Respectez les limites de votre terrain

Que ce soit sur un terrain appartenant à la Ville ou sur des terres du domaine de l'État, l'empiètement sur le domaine public est interdit. Avant de construire un bâtiment, d'installer une clôture ou tout autre aménagement, il est de la responsabilité du propriétaire de s'assurer de respecter les limites de son terrain, de même que la réglementation municipale.

À noter qu'il n'y a pas de prescription acquisitive (de « droit acquis ») dans les questions d'empiètement sur le domaine public. Autrement dit, même si une portion de terrain est occupée depuis plusieurs années, cela ne confère aucun droit à l'occupant. Celui-ci pourrait être contraint de cesser l'occupation et de démolir les constructions ou aménagements réalisés de façon illégale. Sans compter que l'empiètement sur un terrain privé ou public peut compliquer grandement les démarches de vente de votre propriété et même nuire à la transaction immobilière.

Bref, ayez connaissance des limites de votre terrain. Vous éviterez ainsi d'occuper illégalement une propriété qui n'est pas la vôtre, ce qui peut occasionner bien des maux de tête! En outre, en vous assurant d'avoir un permis, obligatoire pour la réalisation de plusieurs types de travaux, vous garantissez la validité et la légalité de vos aménagements!

Pour plus d'information ou pour prendre rendez-vous : Service de l'urbanisme, tél. 418 964-3233

Une autre saison bien occupée pour l'équipe des parcs et espaces verts!

C'est une autre saison chargée qui s'achève pour l'équipe des parcs et espaces verts! On peut admirer les plantes et fleurs qui ornent les rues et les espaces publics, mais il ne s'agit là que de la pointe de l'iceberg; la partie visible du travail! En effet, les tâches sont nombreuses et diversifiées : tonte des pelouses des parcs, terrains sportifs et bâtiments municipaux, arrosage des bacs à fleurs et des aménagements paysagers, désherbage, épandage d'engrais, nettoyage des servitudes, entretien et réparation des modules de jeux, entretien des parcs, etc. Bref, à l'échelle de la ville, il y a de quoi se garder en forme!

Nouveaux parcs

Parmi les projets de l'été, mentionnons l'aménagement d'un nouveau parc dans le secteur du domaine Lévesque (Moisie) qui a débuté au cours des dernières semaines. Un petit parc avec module de jeux a aussi été réalisé dans le secteur Val-Marguerite (Clarke).

Les employés étudiants étant retournés à l'école, les employés en place s'attaquent maintenant aux travaux d'automne et, dès l'arrivée de la saison froide, à l'entretien des patinoires extérieures, sans compter les aménagements décoratifs pour souligner l'Halloween et l'installation de milliers de lumières de Noël!



Règlement sur les animaux Petits rappels aux propriétaires de chiens

Les animaux domestiques, notamment les chiens, occupent une belle et grande place dans nos vies. Quoi qu'il en soit, des règles doivent être respectées par les propriétaires afin d'assurer la sécurité de tous et une cohabitation harmonieuse. En voici un petit rappel :

- Aucun chien ne peut se trouver sur une place publique, à moins qu'il ne soit **contrôlé et tenu en laisse** par son gardien. Autrement dit, à l'exception des terrains privés, les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps (ex. sur la rue, dans les parcs, à la plage, etc.). Toutefois, même en laisse, **les chiens sont interdits au parc du Vieux-Quai et sur la promenade du Vieux-Quai.**



- Que ce soit sur un terrain public ou privé, le gardien d'un animal doit enlever sans délai et de façon adéquate les excréments de son animal.
- Sur le territoire de la Ville de Sept-Îles, il est obligatoire pour tout propriétaire de chat ou de chien, d'enregistrer son animal auprès de la SPCA Côte-Nord. L'enregistrement peut se faire sur place ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site www.spcacotenord.ca.

Merci de votre précieuse collaboration!

Pour consulter dans son entièreté le règlement municipal sur les animaux (règlement n° 2005-55), visitez le site Internet municipal, sous l'onglet *Services aux citoyens/ Règlements municipaux*.

Zone CULTURE

De la couleur et du talent!

Les jeunes qui fréquentent la Maison des jeunes *L'éclipse* et *Aire ouverte*, profitent de cette magnifique murale située à l'entrée. Il s'agit d'une œuvre réalisée à l'automne 2018 par Laura Tardif, étudiante à l'école secondaire Manikoutai. Elle a été réalisée dans le cadre de son projet intégrateur du cours d'autonomie sociale.



Les Journées de la culture

Les 23^e Journées de la culture se tiennent du **27 au 29 septembre** sous le thème **La rencontre - Tisser des liens, bâtir des ponts**. Surveillez la page Facebook Sept-Îles Fièrement culturelle pour tout savoir de la programmation et profiter d'activités gratuites et originales pour découvrir la créativité d'ici!



Appel de projets pour le Fonds de développement culturel

La prochaine date de tombée pour soumettre un projet au Fonds de développement culturel est le **19 octobre 2019**.



Issu de l'Entente de développement culturel, le Fonds permet aux organismes culturels, artistes et établissements d'enseignement, d'obtenir un soutien financier pouvant aller jusqu'à 5 500 \$ pour la réalisation de projets originaux ayant des retombées dans la collectivité, dans le domaine des arts, de la culture ou du patrimoine.

Le formulaire de présentation de projet est disponible sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles, sous l'onglet *Loisirs et culture/Arts et culture*. Pour plus d'information, communiquez avec Mme Pascale Malenfant, au 418 962-2525, poste 2950 ou pascale.malenfant@ville.sept-iles.qc.ca.

À la mi-novembre, l'écocentre passe à l'horaire d'hiver

À compter du **lundi 18 novembre**, l'écocentre du 601, boulevard des Montagnais passe à l'horaire d'hiver. Le site sera donc ouvert **tous les jours de 12 h à 16 h, sauf le mercredi (fermé)**.

Fermeture des ARMR de Moisie et Clarke

Les aires de réception des matières résiduelles de Moisie et Clarke fermeront leurs portes pour la saison froide le **dimanche 17 novembre**, et ce, jusqu'à la mi-mai. Durant cette période, les résidents de ces secteurs sont invités à utiliser les services de l'écocentre du centre-ville.

Consultez notre site Internet pour plus d'information : ville.sept-iles.qc.ca/ecocentre

De précieuses feuilles mortes

Les feuilles mortes sont une ressource précieuse dans le monde du jardinage. Ne les jetez pas!

Voici quelques trucs pour les revaloriser ou sinon, pour vous en départir adéquatement :

- Étendez-les dans vos jardins et plates-bandes pour contrôler les mauvaises herbes, enrichir le sol et conserver l'humidité.
- Déchiquez-les simplement avec la tondeuse et laissez-les sur place; elles nourriront votre pelouse durant l'hiver.
- Offrez-les à un voisin qui pratique le **compostage** ou alors, apportez vos sacs de feuilles à l'**écocentre** ou dans une aire de réception des matières résiduelles près de chez vous. Les feuilles pourront ainsi y être récupérées par des organismes ou des citoyens qui les revaloriseront.



Distribution de paillis

Il est maintenant possible de se procurer du paillis (bois raméal fragmenté) à l'écocentre de Sept-Îles. Celui-ci est produit à partir des branches et résidus verts récupérés.



Selon la disponibilité et durant les heures d'ouverture du site, le paillis est disponible **en vrac**, à raison d'une quantité maximum de 1,5 mètre cube (2 verges cubes) par personne.

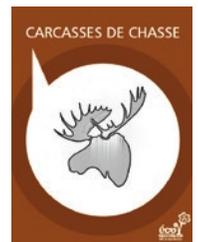
Prisé par les agriculteurs et les horticulteurs, ce paillis contribue à protéger le sol, à en conserver l'humidité, à permettre le développement de micro-organismes utiles aux plantes et à limiter la pousse des mauvaises herbes.

Disposition des carcasses d'orignaux

Les amateurs de chasse peuvent disposer gratuitement de leurs carcasses d'orignaux dans un conteneur prévu à cet effet, à l'écocentre de Sept-Îles (601, boulevard des Montagnais). Ce service est offert uniquement durant la saison de la chasse et s'adresse exclusivement à la clientèle résidentielle.

Les carcasses doivent être apportées **dans des sacs étanches**.

Par cette initiative, la Ville de Sept-Îles souhaite limiter les dépôts illégaux dans la nature ainsi que la contamination des conteneurs et des camions de transport des matières recyclables.



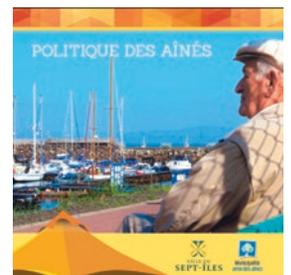
Place aux AÎNÉS

Politique des Aînés : Bilan du plan d'action 2016-2019

En 2016, la Ville de Sept-Îles adoptait sa première politique des aînés afin, notamment, de « reconnaître les aînés comme une partie importante et précieuse de la communauté septilienne ». Depuis, différentes actions ont été réalisées, en lien avec les orientations de la Politique et du plan d'action. En voici quelques exemples :

- Réduction de la vitesse à 40 km/h dans différents secteurs de la municipalité;
- Implantation d'une traverse piétonnière sur l'avenue Arnaud, à proximité de la résidence des Bâisseurs;
- Initiatives visant à mieux faire connaître les différents services de transport disponibles sur le territoire;
- Mise en place d'un sous-comité « Transport »;
- Bonification de l'offre d'activités, notamment avec l'ouverture du nouveau complexe aquatique;
- Mise en place du service de travailleur de proximité pour aînés;

- Consultation des aînés sur leurs besoins en logement;
- Construction d'une résidence de 60 logements;
- Collaboration accrue avec les organismes et regroupements voués aux aînés.



En 2020, une consultation portant sur un plan d'action renouvelé sera réalisée auprès des aînés et des intervenants, afin de s'assurer qu'il répond bien aux préoccupations et aux enjeux actuels. Celui-ci devra également être adopté par le conseil municipal avant sa mise en œuvre.

La politique des Aînés de la Ville de Sept-Îles peut être consultée en ligne, sur le site ville.sept-iles.qc.ca sous la rubrique *La Ville/Politiques municipales/Municipalité amie des aînés*. Il est également possible d'en obtenir une copie papier en se présentant à l'hôtel de ville ou en téléphonant au 418 964-3201.

Croisières internationales

La saison des croisières internationales tire à sa fin, mais on attend encore deux navires qui feront escale à Sept-Îles dans les prochains jours. Vous êtes d'ailleurs invités à vous rendre au Quai Mgr-Blanche pour admirer ces magnifiques bateaux et saluer les centaines de touristes qui nous visiteront!

- 30 septembre, de 9 h à 18 h - Escale du MS Arcadia
- 14 octobre, de 8 h à 17 h - Escale du RMS Queen Mary 2



© Destination S-I Nakaiiananu

D'une longueur de 345 m et pouvant accueillir 2 600 passagers et 1 250 membres d'équipage, le Queen Mary 2 est l'un des plus longs paquebots au monde! Il visite Sept-Îles pour la 2^e fois cette année. À voir ou à revoir!

Heures d'ouverture de la Maison du Tourisme

À compter du 14 octobre, la Maison du Tourisme du 1401, boulevard Laure sera ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30. Au plaisir de vous accueillir!

LOISIRS

Hop la Ville! Prêts pour une 3^e journée?

La prochaine journée Hop la Ville aura lieu le **samedi 5 octobre**. Toute une programmation d'activités vous attend! Consultez la **page Facebook Hop la Ville Sept-Îles** ou le site Internet de la Ville pour ne rien manquer.

Rappelons que la Ville de Sept-Îles a sauté dans l'aventure « Hop » en mars 2019, avec de précieux partenaires, dont le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Ce mouvement rassembleur vise à stimuler chez les Septiliens et les Septiliennes de tout âge, l'adoption de saines habitudes de vie, soit : les bienfaits de l'activité physique, d'un mode de vie équilibré et d'une saine alimentation. Et il ne s'agit pas que d'en parler : avec Hop la Ville, on bouge, on expérimente, on goûte, on cuisine, on échange, on s'amuse!



La Grande marche du GDPL, 2^e édition

La Ville de Sept-Îles et le Conseil de bande de Uashat mak Mani-Utenam s'unissent pour organiser une activité familiale remplie d'air frais, d'activité physique et de bonne humeur! La Grande marche aura lieu le **dimanche 20 octobre**. Le départ du parcours de 5 km sera donné à 10 h, à partir du Vieux-Poste.

Inscription gratuite sur le site : onmarche.com

Une invitation lancée par le Grand défi Pierre Lavoie et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.



La Bibliothèque LOUIS-ANGE-SANTERRE

Bibliothèque animée!

Chaque mois, la bibliothèque fourmille d'activités pour les clientèles de tout âge.

Activités mensuelles

Club Passez-go!

Découverte de jeux de société
16 ans +
7 octobre, 4 novembre, à 18 h 30

Ciné-Congé

11 octobre et 11 novembre, à 13 h 30

Granny's Rhymes

Heure du conte anglophone pour
aînés francophones | 16 octobre,
20 novembre, à 10 h 30

Groupe Haïku de Sept-Îles

Rencontres animées par Hélène
Bouchard | 18 octobre et
15 novembre, à 13 h 15

Les ateliers de Virginie

Brico pour les 8 à 12 ans
19 octobre, à 13 h 30

Biblio-Jeux

Activités de stimulation du langage
pour les tout-petits et leur famille,
en présence d'un orthophoniste
19 octobre, 16 novembre, de 10 h à
midi

L'heure du conte en pyjama

pour les 5 à 12 ans | 21 octobre et
18 novembre, à 18 h 30

Club de lecture

16 ans +
22 octobre, 19 novembre, à 18 h 30

Des histoires pas si bêtes

pour les 5 à 9 ans | 26 octobre et
16 novembre, à 10 h 30

Les Grandes conférences de la BLAS

Monique Durand : *Le réveil des
Nords*
26 octobre, à 13 h

L'Atelier

Atelier d'écriture | 16 ans +
28 octobre, 25 novembre, à 18 h 30

Expositions salle L'aiglon

22 septembre au 19 octobre :
Exposition de photographies
Jonathan Lambert

20 octobre au 30 novembre :
Exposition de peinture
Audrée Guillemette

Heures d'ouverture

Du lundi au mercredi : 12 h à 20 h

Jeudi et vendredi : 9 h à 18 h

Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

Nouveauté! Biblio-Jeux

La Bibliothèque Louis-Ange-Santerre a maintenant son espace Biblio-Jeux. Il s'agit d'un endroit où vous pourrez vous amuser avec votre enfant, tout en stimulant l'acquisition de son langage! Dans chaque jeu, vous trouverez une fiche explicative avec deux charmants extraterrestres : *Glotte* vous donnera quelques informations sur le développement du langage et *Apex* vous conseillera sur les meilleures stratégies à appliquer durant l'activité choisie.



De plus, une fois par mois, l'espace Biblio-Jeux recevra la visite d'un ou d'une orthophoniste pour animer la section et apporter du soutien aux parents. Ce service est gratuit.

Pour ne rien manquer :

- suivez la page **Facebook** Bibliothèque Louis-Ange-Santerre
- consultez le site **Tout.septiles.ca**
- procurez-vous le bulletin mensuel **À la page**, en ligne sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles, ou au comptoir de la bibliothèque.

Nouvellement arrivé à Sept-Îles?

Consultez notre site Internet et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour recevoir une pochette informative sur les différents services offerts par la Municipalité. Bienvenue chez nous!

Pour nous joindre : 418 964-3201

Site Internet : ville.sept-iles.qc.ca/nouvelarrivant

Pour être bien informé

Pour rester à l'affût des dernières nouvelles, des services municipaux, des activités, de la réglementation, etc., suivez la Ville de Sept-Îles sur ses différentes plateformes :

Web : ville.sept-iles.qc.ca

Facebook : **Ville de Sept-Îles**

Instagram : **villeseptiles**

Twitter : **@VilledeSeptiles**

Service d'alertes automatisé : ville.sept-iles.qc.ca/alertes

Tout.SEPTEILES.CA

Pour savoir quoi voir ou quoi faire à Sept-Îles, visitez le nouveau site **TOUT.SEPTEILES.CA!**

Vous y trouverez les activités et événements qui se déroulent à Sept-Îles, qu'il s'agisse de spectacles, d'événements sportifs, d'expositions, de conférences, d'ateliers, d'activités-bénéfice et plus encore!

Vous êtes l'organisateur d'une activité?

Diffusez-la sur **TOUT.SEPTEILES.CA** en remplissant le formulaire en ligne! C'est simple et gratuit!



Urgence

Sécurité incendie et service ambulancier.....	911
Police	
Téléphone.....	310-4141
Cellulaire.....	*4141
Urgence « Travaux publics » (en tout temps) ..	418 964-3300
Urgence « SPCA » (en tout temps).....	418 964-3272

Mairie 418 964-3211

Services municipaux

Communications	418 964-3344
Contentieux.....	418 964-3222
Cour municipale.....	418 964-3250
Direction générale	418 964-3201
Évaluation et taxation.....	418 964-3217
Finances.....	418 964-3215
Grefe.....	418 964-3205
Ingénierie.....	418 964-3225
Loisirs et culture (500, avenue Jolliet)	418 964-3340
Ressources humaines.....	418 964-3220
Sécurité incendie (153, du Père-Divet)	418 964-3280
Travaux publics (601, boul. des Montagnais).....	418 964-3300
Urbanisme.....	418 964-3233

Loisirs et culture

Arénas et plein air.....	418 964-3330
Bibliothèque Louis-Ange-Santerre.....	418 964-3355
Centre socio-récréatif.....	418 964-3371
Dossiers spéciaux.....	418 964-3345
Maison des jeunes.....	418 964-3379
Programmation (message enregistré)	418 964-3333

Centres communautaires

Ferland (école Bois-Joli).....	418 964-3209
La Chapelle (Canton Arnaud).....	418 583-2321
Marguerite (Gallix).....	418 766-3162
Maurice-Roy (Moisie).....	418 927-3653
Place de l'Anse (école Camille-Marcoux).....	418 964-3264
Roger-Smith (Clarke City)	418 583-2820
Wilfrid-Gallienne (Moisie).....	418 927-2133

Corporations

Développement Économique Sept-Îles	418 962-7677
Corporation de Protection de l'Environnement.....	418 962-1316
Corporation de transport adapté.....	418 962-7111
Musée régional de la Côte-Nord.....	418 968-2070
Office municipal d'habitation.....	418 962-7565
Refuge des animaux (SPCA).....	418 964-3272
Salle Jean-Marc-Dion	
Billetterie.....	418 962-0100
Administration	418 962-0850
Station récréotouristique Gallix.....	418 766-7547
Tourisme Sept-Îles	418 962-1238



100% de fibres postconsommation